FNEC -FP-FO 01 – 42 - 69

Ain : fo.fnecfp01@gmail.com
Loire : fnec42@free.fr
Rhône : fo.snudi69@gmail.com

CCP ordinaire AESH et AED du 1 juillet 2021
Compte rendu FNEC FP FO académie de Lyon (01, 42, 69)

Pour info c'est la 1ère vraie CCP ordinaire depuis des années, la FNEC FP FO qui a été à l'initiative de la demande intersyndicale de sa tenue s'en félicite.

Ordre du jour :

1/ Plan de formation des AESH et des AED
2/ Bilan des contrats
3/ Point sur l'organisation des CCP
4/ Questions diverses

1/ Plan de formation des AESH et des AED

Formation des AESH

Il faut noter une forte augmentation des moyens de formation mise en œuvre pour les AESH cette année. Outre la formation initiale locale, il y a aussi le montage de formations locales ainsi que des formations spécifiques.
Bien que très perturbées par cette année particulière, il faut également noter que certaines formations n'ont pas pu se tenir faute de participants inscrits.

Un grand manque de communication entre les différents intervenants existe, en effet une des grandes revendications des AESH c'est un manque de formation, or ces formations existent mais l'information circule mal et les sources d'informations sont diverses. On peut noter magistère, le BIR (bulletin d'information rectoral), Dfie… et malheureusement la communication au sein de la chaîne hiérarchique est peu efficace !

Pour l'année prochaine, les AESH pourront candidater individuellement sur des formations spécifiques.
- 9 actions de formation à **candidatures individuelles** représentant **26 groupes de 20 AESH** soit la possibilité pour 520 AESH (1040 si les actions sont dédoublées) de suivre trois heures de formation sur les thématiques suivantes : Difficultés comportementales, TSA, TSLA, EANA, Accompagner)
Il est à noter que c'est la seule académie à mettre en place un tel plan de formation et ce à la demande du recteur et du secrétaire général (commentaire de FO : on verra si ça se concrétise vraiment).

Si des AESH n'ont pas pu suivre la formation initiale de 60h il y aura un rattrapage de prévu.

L'information concernant les formations sera envoyée sur les boites académiques avec la chaîne hiérarchique en copie, un lien sera noté pour l'inscription.

Concernant l'attribution de ces formations, elle se fera par voie hiérarchique, c'est à dire que le chef d'établissement doit donner son accord.

Il est donc très important que chaque AESH ait auparavant activé sa boite mail académique. (se rapprocher du syndicat) ~~pour que l'on puisse donner la méthode pour basculer les mails académiques sur la boite perso).~~

A partir de septembre, il y aura des pré-inscriptions qui devront être validées par le chef d'établissement. Un chef d'établissement pourra également faire une demande de formation locale s'il estime qu'un thème abordé peut intéresser plusieurs personnes de son établissement.

Les représentants de l'administration ont vraiment insisté sur le fait qu'un grand catalogue de formation allait être mise en place et qu'il ne fallait surtout pas hésiter à participer.

Formation des AED

La formation adaptation à l'emploi de 18h se fait via magistère.
800 AED ont été formés. Malheureusement pas en présentiel cette année (FO trouve ceci inacceptable alors que les AESH et AED sont sur le terrain avec les élèves).
Le plan de laïcité va être mise en œuvre à l'échelle de l'académie l'année prochaine.
A partir de la rentrée, la formation se fera si c'est possible 3 jours en présentiel et le reste sur magistère.
Le recteur tient à développer un plan de formation équivalent à celles des AESH.
Un plan académique de formation va être mis en place avec notamment des formations sur le harcèlement ou sur la sexualité.

2/ Bilan des contrats

AED

DEPARTEMENTS	EFFECTIFS
Ain	500
Loire	579
Rhône	1,532
Total	**2,611**

source : BSA au 15 janvier 2021

A noter qu'une brigade de renfort à été mise en place par le ministère cette année par rapport à la situation sanitaire, au niveau académique, ils aimeraient voir cette situation se pérenniser.

AESH

Effectifs des accompagnants des élèves en siutation de handicap (AESH)

Employeurs	Ain	Loire	Rhône	Académie
Etablissements mutualisateurs	560	942	2444	3946
DSDEN	425	686	1676	2787
Totaux	984	1627	4119	6733

La dotation du ministère pour l'année prochaine sera de 180 ETP pour toute l'académie !!

Autant dans l'Ain et dans la Loire ils arrivent à avoir un vivier de candidat autant dans le Rhône c'est très compliqué.

La FNEC FP FO comme l'ensemble des syndicats font remonter que les ETP de cette année seront insuffisants pour couvrir les démissions en augmentation suite à la mise en place des PIALS. (Ce à quoi on nous a répondu que 98,5 % des réponses sur Valère étaient en faveur d'une reconduction des contrats !!). Les AESH préfèrent démissionner car les procédures de ruptures conventionnelles sont trop longues.
Les AESH font ce métier par passion et ceux qui sont là depuis longtemps ont trop vu leur situation professionnelle se dégrader à cause notamment de la mutualisation à outrance. Il y a un vrai manque de reconnaissance de notre métier, un manque de communication entre les membres de l'équipe pédagogiques (quand on arrive à en faire partie).

Mme De Saint Jean DRH nous a rappelé que nous étions nombreux sur l'académie et que c'était une force qu'il fallait utiliser !

Concernant la pause méridienne, ils sont en attente d'un cadrage national qui mettrait en place une convention entre l'Education Nationale et les collectivités locales pour que les heures de cantines soient transparentes pour l'AESH sur son contrat et sur sa fiche de paye. Les mairies payeraient directement l'Education Nationale.
Mais pour l'instant rien n'est certain car ils attendent les textes officiels.

Commentaire de la FNEC FP FO : plus que jamais « Un vrai salaire parce que c'est un vrai métier, une réelle revalorisation salariale ainsi que les différentes primes (informatiques, REP/REP+,…) » comme le dit l'appel de la convention national AESH du 30 juin.

3/ Organisation des CCP

Des ccp administratives ordinaires seront organisées de manière plus régulières. Le calendrier est déjà prévu pour le 1er trimestre. Nous demandons la possibilité d'obtenir des temps de préparation et de rédaction de compte rendus.

Concernant les frais de déplacements, ils vont revoir les règles de remboursement y compris pour les ccp antérieures. Ils vont voir s'il est possible de faire des avances sur salaire.
Ils souhaitent gérer cela en région académique avec Grenoble et Clermont Ferrand. Il est rappelé que si nous avons une convocation, nous ne devons pas faire de demande d'ASA

et donc pas d'arrêtés concernant nos absences pour ces instances car nous sommes élus.

4/ Questions diverses

* une demande est faite pour que les lycées payeurs puissent dématérialiser les bulletins de payes afin d'obtenir les bulletins tous les mois.

* Affectation et réponses aux vœux : une nouvelle cartographie des PIALs a été annoncée la semaine dernière donc il faut laisser le temps aux pials de se retourner, ils vont néanmoins insister sur le fait que les réponses doivent être donné rapidement.

* AESH Référents :
Voici le déroulement de la campagne de recrutement :
Avant le 14 juillet, les AESH recevront sur leur boite académique un lien pour postuler avant le 31 août . Les entretiens auront lieu courant septembre et la prise de poste sera pour octobre. La mission sera d'un an.
* Brigade de remplaçants :
La dotation ministérielle sert juste à couvrir les besoins des élèves elle est donc insuffisante pour mettre en place la brigade, mais ils sont conscients que c'est une nécessité d'autant qu'ils ont pu tester le fonctionnement de celle des AED.

Dernière minute !
APPEL DE LA CONVENTION NATIONALE AESH MERCREDI 30 JUIN

L'ensemble des participants, réunis, le 30 juin dans le cadre de la convention nationale des AESH pour l'abandon des PIAL, pour un vrai statut et un vrai salaire appelle les AESH à se constituer en comité départementaux, avec les organisations syndicales, de désigner leurs délégués en vue de l'organisation d'une nouvelle convention nationale le mercredi 15 septembre et de préparer dans les meilleurs délais la montée au Ministère.

Lire l'appel de la convention nationale AESH en cliquant ici

Pour la FNEC FP-FO
Géraldine Carpentier, AESH dans le 01 et Nathalie Savey, AESH dans le 69

Pour toute question, problème :
Saisir le syndicat !

FO *l'indépendance,* **FO** *la différence*
Résister, Revendiquer, Reconquérir !
Pour être informé, être défendu !
Adhérez, faîtes adhérer à la Force Ouvrière !